

Avis public d'élection

Par cet avis public, Caroline Fouquette, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de mairesse ou maire

Poste de conseillère ou conseiller 1

Poste de conseillère ou conseiller 2

Poste de conseillère ou conseiller 3

Poste de conseillère ou conseiller 4

Poste de conseillère ou conseiller 5

Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente (ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature) aux jours et aux heures suivants.

Du 19 septembre au 3 octobre 2025

Horaire

Lundi	De 9 h à midi	De 14 h à 16 h 30
Mardi	De 11 h à 14 h	
Mercredi	De 9 h à midi	De 14 h à 16 h 30
Jeudi	De 9 h à midi	De 14 h à 16 h 30
Vendredi	De 9 h à midi	

Attention : le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

Il est fortement recommandé de prendre rendez-vous au préalable.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **Dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 15 octobre 2025 à votre présidente ou président d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité.

Pour voter par correspondance, vous devez soumettre une demande à la présidente ou au président d'élection au plus tard le 15 octobre 2025

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 6 octobre 2025.

Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote, vous pouvez communiquer avec la présidente afin de vérifier les conditions pour les obtenir.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection **au plus tard le vendredi 31 octobre 2025 à 16 h 30**.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Madame Katherine Gauthier-Houle.
6. L'adjoint suivants ont été désignés pour recevoir des déclarations de candidature : Monsieur Matthieu Renaud
7. Vous pouvez joindre la présidente d'élection (ou son adjointe) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Hôtel de ville

100, place de la Mairie, Mont-Blanc, (Québec) J0T 2G0

Téléphone : 819-688-2161 p 2227

Courriel : adjointe@mont-blanc.quebec

Signature

Donné à Mont-Blanc, le 4 septembre 2025



Présidente d'élection